

Protocole Moineau friquet 2017

Pour cette double enquête Moineau friquet Rhône et Métropole de Lyon, la LPO a défini des secteurs prioritaires. Ces secteurs sont divisés en mailles de 2,5 x 2,5 km. Pour participer, la première chose est de vous porter volontaire pour l'inventaire d'une ou plusieurs mailles.

[Pour visualiser les mailles prioritaires dans Google Earth, cliquez ici.](#)

Vous pourrez aussi en trouver un aperçu dans la page consacrée à l'enquête, dans le menu Enquêtes et priorités/Enquêtes et suivis oiseaux.

Pour bien choisir votre maille :

Parmi les 4 secteurs étudiés, la priorité va au Beaujolais viticole et au plateau de Chamousset, qui possèdent beaucoup de données anciennes (antérieures à 2011) non confirmées depuis. Il s'agit donc d'abord de tirer cela au clair.

Privilégiez le fait de faire une maille à fond sur le fait d'en prendre plusieurs en charge.

Contactez enfin Cyrille Frey, coordinateur cyrille.frey@lpo.fr pour vérifier que votre maille est disponible.

Que faire de cette maille ?

L'objectif de ce suivi est de réaliser un inventaire aussi exhaustif que possible de la maille. Pour autant, pas question d'imposer une méthodologie trop rigide, car l'organisation de la prospection dépendra largement de la configuration des lieux.

Quand le chercher ?

Le Moineau friquet commence à se cantonner fin février, mais la reproduction se déroule principalement en mai-juin. Il est donc recommandé d'effectuer au moins deux passages, idéalement trois, sur votre carré : mars ou avril pour repérer les territoires occupés, mai et juin pour confirmer la nidification et noter les jeunes.

Où le chercher ?

Il est très lié au bâti, qui lui offre la plupart des cavités dont il se sert pour nicher : vieux murs, tas de pierres, etc. Les poteaux (téléphone, lampadaires etc...) sont aussi utilisés, notamment dans l'Est lyonnais très pauvre en vieilles pierres. Beaucoup plus rustique que son cousin, il a besoin de végétation et de zones de gagnage agricoles à proximité immédiate des sites de nidification.

Cependant, la persistance de l'espèce en zone périurbaine d'une part, l'existence de sites occupés sans aucun lien avec le bâti d'autre part, montrent que les exigences écologiques exactes du Friquet ne sont pas si bien connues et qu'il ne faut pas se laisser trop corseter par les a priori.

Prospectez en priorité le milieu bâti rural. Idéalement, visitez au moins une fois chaque hameau ou ferme isolée. Mais ne négligez pas les petits bourgs, voire (par ordre de priorité

décroissante) les plus gros et leur auréole de maisons entourées de jardins. Enfin, le Friquet est parfois noté en milieu bocager ou près des cours d'eau, parfois au voisinage des Hirondelles de rivage ; ce dernier point devrait donner des idées aux observateurs du secteur Val de Saône !

Comment noter les données ?

Organisez votre prospection de manière à ne pas laisser de côté les zones manifestement favorables, les milieux à Friquet typiques. Au besoin, le coordinateur vous préparera une carte dotée d'un quadrillage plus fin.

Si vous n'utilisez pas l'application Naturalist qui le fait automatiquement, **saisissez obligatoirement vos données en Localisation précise**. C'est essentiel pour l'exploitation : cela permettra d'estimer des densités avec plus de précision et surtout de mieux connaître l'habitat utilisé par les Friquets. Notez aussi les autres espèces et notamment le Moineau domestique.

Lorsque vous notez au moins un code de nidification probable, notez, en commentaire de la donnée, le type d'agriculture qui prédomine dans les parcelles les plus proches, en précisant juste : cultures, prairies de fauche, prairies pâturées, maraîchage, vigne, vergers (ou une combinaison de plusieurs de ces éléments). Si le territoire des friquets est en pleine zone urbaine ou périurbaine, notez-le aussi.



Nidification de Moineaux friquets dans un poteau électrique, Genas

En cas de preuve de nidification certaine, relevez aussi quelques caractéristiques plus précises sur l'habitat : type de site de nidification utilisé (muret, bâtiment agricole, arbre creux, etc...), environnement immédiat (cour de ferme, maison individuelle, etc...) ou tout autre paramètre qui vous semblera de nature à influencer sur la présence des friquets : présence de haies ou d'épineux, étang, ruisseau... ceci, toujours, pour les environs immédiats du site de nidification seulement (rayon de 100-150 m).

Notez ces éléments dans le champ Remarques de la donnée, de la manière la plus simple et la plus télégraphique : ce sera plus rapide pour vous et plus aisé à exploiter. Cela donnerait par exemple pour une nidification certaine :

« Cour de ferme. Nid dans un mur d'enceinte. Autour: vignes. Quelques arbustes. »

Merci à tous !